

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 août 2017 à 20 heures 15 sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Monsieur GAYRAUD qui est absent a donné pouvoir à Monsieur ROUX, Monsieur MARTINEZ a donné pouvoir à Madame SIMON.

Madame SIMON est désignée secrétaire de séance.

N'ayant aucune remarque sur le compte rendu de la séance du 28/06/2017, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Les décisions prises lors de la séance du 30/08/2017 et les informations données sont les suivantes.

COLLECTEUR EAUX PLUVIALES – SANGUILLES 2EME TRANCHE

Suite à l'appel d'offres et à la réunion de la commission d'ouverture des plis, il est proposé aux membres du conseil municipal d'entériner la décision de la commission et d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise SETEC la moins disante.

Accord du conseil.

FINANCEMENT F.A.J. 2017

Comme par l'an passé le Département sollicite les communes par une aide financière au titre du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes en difficulté. Il s'agit d'un dispositif d'appui au parcours des jeunes en difficulté âgés de 18 à 25 ans. La participation demandée est de 0,70 € par jeunes identifiés sur la commune dans la même tranche d'âge lors du dernier recensement INSEE (environ une vingtaine).

Accord du conseil

APPLICATION DROIT DES SOLS

Il est demandé au conseil d'approuver les termes de l'avenant n°1 à la convention cadre relative au service commun Application du Droit des Sols suite au souhait de la commune d'Ardentes de confier au service ADS mutualisé les missions de « pré-instruction ».

Accord du conseil

ENQUETE PUBLIQUE – BERRY TUFT

Une enquête publique s'est déroulée du 1^{er} août au 30 août 2017 suite au dépôt d'un dossier de demande d'enregistrement au titre de la réglementation sur les installations classées par BERRY TUFT qui souhaite exploiter un entrepôt de stockage de produits sur la commune du Poinçonnet.

La commune étant limitrophe et concernée par les risques et inconvénients dont l'établissement peut être source dans un rayon de 1 km, il est demandé d'émettre un avis.

Avis favorable du conseil

CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LE DEPARTEMENT

Pour que la commune puisse prétendre à émarger au FCTVA sur les travaux qu'elle réalise sur le domaine public du département, une convention doit être signée entre les 2 collectivités.

Accord du conseil

RAPPORT D'ACTIVITE DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2016

Châteauroux Métropole a transmis à ses communes membres le rapport d'activité de développement durable 2016.

Aucune observation du conseil

ECLAIRAGE PUBLIC

Il a été décidé de revoir la convention d'entretien du réseau de l'éclairage public sur la commune. Un appel d'offres va prochainement être ouvert et le conseil devra lors d'une prochaine réunion entériner ou non la décision de la CAO.

Monsieur ROBIN indique que le SDEI avait un projet de mutualisation à ce propos. Monsieur PRIME va donc prendre contact et Monsieur le Maire propose d'en faire part à ses homologues lors de la prochaine Conférence des Maires.

COMPTABILITE

Il est nécessaire de faire une décision modificative pour régler la part qui incombe à la commune suite à l'installation de la borne pour véhicules électriques à côté du stade « Bernard de Fougères ».

Dépenses et recettes d'investissement : + 2.000 € (équilibre du budget)

Accord du conseil

ECOLE

Les rideaux actuellement en place dans les 4 classes de l'école primaire sont vétustes et ne permettent pas de couper la chaleur dans ces pièces exposées au soleil l'après-midi. De plus, lors de l'utilisation du TBI, il est très souvent nécessaire de baisser les rideaux pour que les enfants puissent voir le tableau. (hiver ou été).

La pose de rideaux brise-soleil semble être une solution adaptée. Pour la totalité du bâtiment, le montant estimé est de 14.000 à 16.000 €.

Plusieurs entreprises vont être contactées pour des devis. Pour une telle installation, une subvention DETR pourra être demandée. (Financement possible à hauteur de 50 %.)

INFOS

- Les travaux sur la VC 4 (petite route de Sanguilles) sont terminés et la route est réouverte à la circulation.
- Madame DUBREUIL propose que l'on sollicite les habitants pour l'entretien des trottoirs devant leur habitation comme cela est le cas dans d'autres communes. Après débat, tous les conseillers ne sont pas d'accord et aucune décision n'est prise lors de cette réunion sur ce sujet.
- Ferme des Menas : le propriétaire a fait part à Monsieur le Maire des excès de vitesse sur la route menant à Emmaüs. Il a alors été proposé la mise en place de ralentisseurs avec mise en garde sur la nuisance provoqués par ce dispositif à chaque passage de véhicules.
- Rentrée scolaire : pas de changement des horaires pour la nouvelle rentrée. Monsieur le Maire rappelle que si l'école repassait à 4 jours par semaine, cela ne se ferait qu'après accord conjoint entre les enseignants, les membres du conseil d'école et la municipalité. Et après que l'éducation nationale ait donné son aval.

- Madame SIMON demande quand il est prévu le prochain passage de la balayeuse dans les rues – réponse : avant la brocante du 22 octobre.

N'ayant plus de questions, la séance est levée à 21H.30